

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 7 mai 2024

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 12

Date d'affichage de la liste des délibérations : 22 mai 2024

votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le seize mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

Présents : GILLES Christophe – GIAVARINI Pascal – LEPAGE Michel – LEBLOND Christine – LEMAITRE Stéphanie – YBERT Valéry – LECORNU Séverine – FOSSEY Flavie – VANDENAWEELE Guy – LE GUILLOUX Vanessa – GRINCOURT Vincent – LECOEUR Maurice.

Absents excusés :

POZZO Maryvonne.

THIENNETTE Claude a donné procuration de vote à YBERT Valéry.

Absente : LACAILLE Estelle.

Secrétaire de séance :

FOSSEY Flavie.

3 – DOMAINE & PATRIMOINE

3.3 – Locations

Modification de la délibération n° DEL2024-01-09 pour autoriser M. Le Maire à signer le bail commercial pour l'aménagement d'une laverie à Saint-Germain-sur-Ay plage
- Délibération n° DEL2024-05-05

M. Le Maire rappelle aux conseillers que :

- par délibération n° DEL2023-05-05 du 11 mai 2023, il a été autorisé à mettre à disposition une partie de terrain pour l'aménagement d'une laverie à Saint-Germain-sur-Ay plage ;
- par délibération n° DEL2023-11-10 du 9 novembre 2023, le prix de cette mise à disposition a été modifié ;
- par délibération n° DEL2024-01-09 du 18 janvier 2024, la délibération du 9 novembre 2023 a été modifiée.

Il ajoute que suite à la présentation au preneur du projet de bail commercial rédigé par l'étude notariale de maître Damien LEONARD, tenant compte des délibérations précitées, des modifications ont été convenues qui viennent modifier ces délibérations.

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, La Délibération n° DEL2024-01-09 du 18 janvier 2024,

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

VU, La Délibération n° DEL2023-11-10 du 9 novembre 2023,

VU, La Délibération n° DEL2023-05-05 du 11 mai 2023,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- ☞ **Article 1er :** que le bail commercial conclu entre la commune et la société **CONCIERGERIE 2.0.** pour l'aménagement d'une laverie à Saint-Germain-sur-Ay plage sera établi comme suit :
- loyer de 220 € pendant 7 ans (120 € correspondant aux frais d'installation et 100 € de loyer).
- Le loyer sera révisable tous les trois ans et spécifié dans le bail commercial.
- Ensuite, seul le loyer de 100 € sera perçu.
- ☞ **Article 2 :** que cette délibération vient modifier l'article 1 de la délibération n° DEL2024-01-09 du 18 janvier 2024 en précisant le loyer de cet aménagement.
- ☞ **Article 3 :** d'autoriser M. Le Maire à signer le bail commercial avec la société **CONCIERGERIE 2.0.** pour l'aménagement d'une laverie à Saint-Germain-sur-Ay plage.

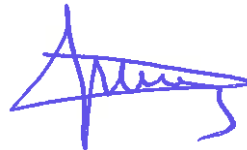
Adoptée à la majorité des votants
(13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
Le 16 mai 2024,

La Secrétaire de Séance,
Flavie FOSSEY



Le Maire,
Christophe GILLES



Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité conformément au visa apposé ci-dessus ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.